

Procès-verbal du conseil d'école du 27/03/2025

Ouverture de séance : 18h00

Présents :

- Enseignantes :
 - Delphine LORRAIN (enseignante de la classe de PS-MS)
 - Cécile PHILLIPOT (enseignante de la classe de GS-CP)
 - Mélanie WARNIMONT (enseignante de la classe de CE1-CE2, directrice)
 - Rachel FRANCOIS (enseignante de la classe de CM1-CM2)
- Délégués de parents d'élèves :
 - Vanessa HAGELBERGER, déléguée de parents, Titulaire
 - Isabelle GUILLAUME, déléguée de parents, Titulaire
 - Lorraine HENRY, déléguée de parents, Titulaire
 - Estelle BOUTLEY, déléguée de parents, suppléante
 - Nicolas GRZEJSZCZAK, délégué de parents, suppléant
 - Virginie GRZEJSZCZAK, déléguée de parents, suppléante
- Elus :
 - Isabelle BRITO (2^{ème} adjointe au maire, chargée des affaires scolaires)

Sont excusés :

- Marjorie RICHARD (Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Pont-à-Mousson),
- Cécile ODDOU (enseignante complément du temps décharge direction, classe de CE1-CE2)
- Julie MARIUCCI, déléguée de parents, Titulaire
- Marlène BOUTLEY, déléguée de parents, suppléante
- Jean-Marc IEMETTI (maire de la commune)

Ordre du jour :

1- Points sur les effectifs : constatés et prévisionnels

L'école compte actuellement 96 élèves, suite à 3 nouvelles inscriptions depuis le premier conseil d'école.

Pour la rentrée 2025/2026, l'école prévoit d'accueillir 8 élèves en PS. L'effectif prévisionnel pour l'année scolaire 2025/2026 est de 91 élèves.

Les inscriptions des futurs PS (enfants nés entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022) et nouveaux élèves se dérouleront en deux temps. Un premier temps une pré-inscription s'effectue en mairie du **22 avril au 2 mai 2025**.

Ensuite, les familles devront prendre rendez-vous auprès de la directrice de l'école pour finaliser l'inscription avec le certificat d'inscription délivré par la mairie, le livret de famille et un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge.

2- Evaluations nationales

Les évaluations nationales ont lieu au début de l'année scolaire, pour les classes du CP au CM2. Elles permettent d'évaluer les compétences des élèves en français et en mathématiques.

Les élèves de CP ont passé les deuxièmes évaluations nationales du 13 au 24 janvier. Ces évaluations permettent d'avoir une photographie des compétences des élèves en français et en mathématiques.

3- Bilans des actions pédagogiques déjà menés et en cours

Rallye cartes postales : Après les vacances de la Toussaint, les élèves de CE et CM se sont lancés dans un rallye cartes postales à travers la France. Ce projet leur permet de découvrir de manière ludique les différents départements français. À ce jour, 65 cartes ont été envoyées dans diverses régions, et 49 ont déjà été reçues en retour.

Projet Kamishibai plurilingue Le projet "Embrouille extra", entièrement conçu par les élèves, s'achève. Il sera envoyé le 31 mars. Imaginé et illustré par les élèves, il raconte l'histoire de deux extraterrestres découvrant les subtilités des relations humaines sur Terre. À travers des scènes se déroulant dans différents lieux du monde, ils apprennent à gérer les conflits et les réconciliations.

Quatre langues différentes sont requises. Nous avons choisi le groenlandais sur la banquise, le braille en montagne, le langage des signes sur l'océan, le brésilien dans la forêt vierge, l'arabe dans le désert, le chinois en ville, l'italien dans la cour de l'école, l'anglais sur le téléphone et aussi du « globulien », langue inventée pour nos extraterrestres.

Les élèves ont appris à coopérer, rédiger des textes, à les taper sur traitement de textes, à utiliser différentes techniques d'art plastique.

ADAGE- signes à danser : Notre école est située en milieu rural, éloignée des lieux culturels. Ce projet permet d'amener la culture dans notre école, de rencontrer une danseuse chorégraphe professionnelle, Aurore GRUEL, de la compagnie ORMONE, et de pratiquer la danse d'improvisation. Ce projet met en relation des gestes dansés à des symboles graphiques appelés "signes". Chaque signe correspond à un mouvement, à partir duquel se crée des partitions et des compositions chorégraphiques. A partir d'un alphabet commun et intuitif, la danse s'écrit, se transmet, s'invente. La poursuite du projet pourrait donner lieu à la création de nouveaux gestes à danser et ainsi de nouveaux signes. Cette pratique d'ateliers permettra à tous les élèves, timides ou extravertis, d'expérimenter la relation avec leur corps, de repousser leurs limites, et d'oser se montrer face aux autres. Ce projet permettra une ouverture interdisciplinaire en arts visuels et éducation musicale, en lecture, en langage oral et en mathématiques.

Concrètement, les élèves de petite section au CE2 participent à des ateliers environ un mardi sur deux, jusqu'au 20 mai, avec une restitution devant les familles prévue le 23 mai. L'horaire et le lieu de cette restitution sont encore à définir. Lors de cette restitution, deux danseurs professionnels de la compagnie ORMONE présenteront leur création, *Les hommes boîtes*.

La coopérative finance les frais de déplacement de l'artiste ainsi que la venue des danseurs de la compagnie avec une participation financière de la mairie.

Aurora a animé deux séances de danse auprès des élèves des classes de PS-MS, GS-CP et CE1-CE2. Les 40 heures d'intervention ont été réparties entre ces trois classes, en tenant compte de l'effectif de la classe et de l'âge des élèves, afin d'optimiser leur participation.

La classe de CM1-CM2, initialement prévue, a finalement souhaité se retirer du projet. Cette décision a été prise par Mme François, qui était déjà fortement impliquée dans le projet Kamishibai et la classe de découverte. Elle souhaitait éviter de surcharger les élèves avec trop d'activités différentes.

Intervention du CPIE

Les élèves de CM1-CM2 ont eu deux animations sur le cycle de l'eau potable les 6 décembre et 16 décembre.

Les élèves ont défini l'eau potable. Ils ont découvert le circuit de l'eau dans une habitation et dans une commune.

Ils ont réalisé des expériences pour rendre l'eau potable. Ils ont fabriqué du savon.

Ces animations pédagogiques menées en classe par des professionnels de l'environnement sont toujours motivantes et enrichissantes pour les enfants.

Classes ouvertes

Tous les vendredis matins pendant une heure, les classes de PS-MS et GS-CP ouvrent leurs portes pour enrichir les relations entre les adultes et les élèves, et entre les élèves eux-mêmes. Ce projet développe la coopération entre les élèves. Ils apprennent ensemble et en jouant. Les parents sont invités à venir et à participer aux jeux chaque semaine (trois parents par vendredi).

Un autre projet en arts visuels pour explorer le mouvement et les traces. Les ateliers en arts visuels ont débuté le 21 mars. Deux fresques ont été démarrées. Le résultat final n'est pas l'objectif de l'activité, mais de vivre les mouvements en musique et d'en laisser la trace : glisser, tourner, marcher... Nous remercions les parents pour les vêtements apportés qui permettent aux élèves de se salir, et les ATSEM sans qui ces activités ne seraient pas possible.

Saint Patrick. Le 17 mars, les élèves de CE et CM ont célébré la Saint-Patrick en participant à un après-midi sur le thème de l'Irlande. Au programme, diverses activités ludiques et pédagogiques en anglais : des jeux sur le vocabulaire de la Saint Patrick en anglais, la lecture d'un album de littérature de jeunesse anglais et de l'art visuel. Pour l'occasion, les enfants étaient invités à porter du vert ou des accessoires de cette couleur, afin de s'immerger pleinement dans l'ambiance festive.

Sorties

- La classe de PS-MS s'est rendue à la piscine tous les jeudis du 12/12 au 13/03. Nous remercions Ludivine POIROT, qui a passé l'agrément pour rendre l'activité possible pour la classe, et de l'avoir accompagné chaque semaine.

POUR INFORMATION : les 17 et 24 juin, un stage d'agrément piscine aura lieu avec l'inspection de Pompey. Sans adulte agréé, les élèves ne pourront pas aller à la piscine.

- Les élèves de GS-CP ont bénéficié de cours de natation intensifs à la piscine de Pompey du 5 au 20 décembre, suivis par les CE et CM du 6 au 23 janvier. L'équipe enseignante a observé une progression rapide des élèves grâce à ce rythme soutenu. Cependant, cette formule entraîne une fatigue accrue et peut désavantager les élèves malades qui manquent des séances importantes.
- Le mardi 25 mars, les classes de PS-MS, GS-CP et de CE1-CE2 ont effectué une sortie à Nancy. La classe de CE a passé la matinée à explorer la place Stanislas et la vieille ville, participant à un rallye découverte de l'architecture locale. Elle a été rejointe par les deux autres classes à l'heure du pique-nique. L'après-midi, les trois classes ont assisté à un spectacle des danseurs du Ballet de Lorraine à l'Opéra de Nancy. Suite à un problème d'horaire du bus pour le retour, les élèves n'ont pu assister qu'à un spectacle au lieu des deux prévus initialement. Malgré cela, l'objectif d'ouverture culture a été atteint. Les élèves, préparés à ce spectacle, se sont montrés émerveillés dès leur arrivée à l'opéra, par le lieu, puis par la prestation des danseurs, les lumières et la musique. Ils ont pu poser des questions à une danseuse du Ballet en fin de représentation. Ce spectacle fait sens au projet « Signes à danser » commun aux trois classes.

4- Actions pédagogiques à venir

Classe de découverte. La classe de CM1-CM2 a prévu de partir en classe de découverte à Xonrupt-Longmer du 10 au 13 juin 2025. Le projet pédagogique de la classe de découverte va être soumis à l'inspection puis à la DSDEN pour validation. En raison d'un durcissement de la législation sur la restauration depuis la dernière classe de découverte, Mme Grabkowiak, conseillère pédagogique, aide Mme François à trouver une solution alternative à la restauration initialement prévue. La validation du projet nécessite le recours à un prestataire de restauration pour le déjeuner et le dîner (traiteur ou restaurateur), ce qui entraîne une augmentation du budget initialement prévu. Suite à l'obtention des devis, les parents seront informés et sollicités pour le paiement de la différence budgétaire (environ 100€). Cependant, si cette augmentation s'avère trop importante et risque de peser lourdement sur les finances des familles, il sera nécessaire de remplacer la classe de découverte par un voyage scolaire.

Carnaval

Le vendredi 4 avril, l'école organisera son traditionnel carnaval. Les festivités se dérouleront comme suit : le matin, les élèves de l'école maternelle sont invités à venir déguisés. L'après-midi, ce sera au tour des élèves de l'école élémentaire de revêtir leurs costumes. A partir de 16h15, les parents sont conviés à se joindre à la fête pour un moment de partage convivial (chant des élèves et dégustation de gourmandises).

La commémoration de l'armistice du 8 mai.

Les élèves de CE et CM seront sollicités par les enseignantes pour la commémoration du 8 mai.

5- Sécurité

PPMS attentat intrusion. Le 11 octobre, les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 avait effectué un exercice attentat intrusion avec un scénario de fuite. Le 14 janvier, les classes de PS-MS et GS-CP ont fait un exercice attentat intrusion dont le but était de se cacher. Les élèves devaient rester silencieux jusqu'à la fin de l'alerte.

Aucun bruit n'a été entendu pendant l'exercice. Les élèves de la classe de Mme Lorrain ont été aperçus par la fenêtre de la cour car le rideau n'était pas bien tiré. Les deux classes coté couloir ne fermaient pas à clé lors de cet exercice. Une demande a été faite pour des réparations. Depuis, des travaux ont été effectués et les deux portes des classes peuvent maintenant être verrouillées par les enseignantes.

Alerte incendie et risques majeurs. Un second exercice d'évacuation incendie sera organisé lorsque les conditions météorologiques seront favorables. Cette simulation surprise permettra aux élèves de se familiariser avec la gestion du stress et de l'incertitude en situation d'urgence. Un exercice risques majeurs sera également effectué après les vacances de printemps.

6- Travaux et entretiens dans l'école

Chaque année en janvier, les écoles sont tenues de remplir le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER). Suite à son élaboration, des travaux d'amélioration ont été entrepris.

Travaux Sécurité :

- Prises électriques sécurisées : Installation de prises avec caches intégrés dans les classes PS-MS et GS-CP, et de caches sur les prises existantes dans les classes d'élémentaires. Ceci afin de remplacer les multiprises et rallonges, interdites dans les écoles.
- Protection anti-pince doigts : Pose de jupes de porte sur plusieurs portes de la maternelle (entrée, salle de motricité, salle de classe et portes donnant sur la cour).
- Sécurisation de la réserve de motricité : Installation d'un verrou sur la réserve de la salle de motricité, utilisée pour stocker des produits ménagers.
- Extincteurs aux normes : Mise aux normes de l'installation de deux extincteurs, avec les poignées désormais à 1m20 du sol.

Signalétique

- Point de rassemblement : Installation d'un nouveau panneau de rassemblement sur la grille de l'école, côté élémentaire.

Electricité

- Réparation électrique : Changement d'un interrupteur qui grésillait dans la classe de PS-MS.

D'autres travaux et entretiens ont été entrepris à la demande de l'équipe pédagogique.

- Matériel informatique : Reprise de matériel informatique obsolète dans la bibliothèque.
- Réparation de meuble : Réparation d'un meuble de rangement dans la bibliothèque.
- Installation d'une table à langer avec marche pied prévue pour la rentrée des vacances de printemps. Ce dispositif permettra aux élèves d'accéder à la table en toute sécurité, sans avoir besoin d'être soulevés par une ATSEM.

Réfection de la cour de maternelle

Désimperméabiliser le sol : Cela signifie que le revêtement actuel sera remplacé par un matériau qui permet à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol. Cela évitera les flaques et permettra une meilleure gestion des eaux pluviales.

Végétaliser la cour : Des espaces verts seront créés, ce qui apportera de la fraîcheur et un cadre plus naturel. Des bacs potagers seront installés pour permettre aux enfants de jardiner.

Les travaux seront réalisés en deux étapes :

Pendant les grandes vacances : L'entreprise enlèvera le revêtement de sol existant et posera le nouveau.

Elle préparera les espaces pour la végétation et installera les bacs potagers ainsi qu'un mur d'escalade.

Pendant les vacances de la Toussaint, l'entreprise reviendra pour planter les végétaux. Cette période est plus propice à la reprise des plantes.

Il a été demandé à l'entreprise que les enfants puissent participer à la phase de jardinage. Ce sera une occasion pour eux d'apprendre et de se familiariser avec la nature.

Les ganivelles choisies initialement par l'entreprise n'ont pas été jugées suffisamment sûres. Un autre modèle qui assure la sécurité des enfants tout en étant esthétique a été proposé par l'entreprise.

La mairie ajoute que quatre écoles de la Com-Com ont été choisies pour ce type d'investissement : Custines, Nomeny, Champenoux et Leyr, afin de sécuriser ces espaces de jeux pour les élèves.

7- Budget et investissement

Coopérative scolaire. Le solde de la coopérative scolaire porté sur le relevé du mois de février est de 4474,82€ mais plusieurs factures ne sont pas encore passées (bus, spectacle à l'opéra, rallye dans Nancy, ADAGE). Après le règlement de toutes les factures en attente au mois de mars suite aux sorties à Nancy et à la vente de fromage, le solde sera de 2838.75€.

Recettes de la coopérative scolaire :

- Vente de chocolats : 403,27 €
- Vente de fromages : 257,29 €
- Coopératives scolaires 2024/2025 : 965 €
- Donation : 15 €

Dépenses de la coopérative scolaire :

- Achats pour la revente : 1 819,93 € qui s'équilibrent ensuite avec les recettes
- Dépenses éducatives (sorties, matériel pour les activités manuels ou la cuisine) : 1 651,69 €.
- Achats de biens durables (cornes de brume pour le PPMS) : 75,40 €.

Demande de budget exceptionnel

Deux actions spécifiques, déjà évoquées lors du dernier conseil d'école, font l'objet d'une demande de budget exceptionnel auprès de la mairie :

Classe de découverte des CM : Une participation financière est sollicitée pour la prise en charge du transport en bus de 854,37€ des élèves de CM dans le cadre de leur classe de découverte. Ce type de sortie pédagogique est essentiel pour l'éveil et l'apprentissage des enfants, et nécessite un soutien financier pour être réalisable.

Projet ADAGE "signe à danser" : L'équipe enseignante souhaite également obtenir une contribution financière pour soutenir le projet ADAGE "signe à danser". Ce projet innovant, qui allie danse et expression corporelle, représente une opportunité unique pour les élèves de développer leur créativité et leur sensibilité artistique.

La mairie répond que ces demandes seront évoquées en conseil municipal pour délibération. Une réponse sera donnée prochainement.

Investissements et projets pour l'école : point sur les demandes et les avancées

Plusieurs demandes d'investissements ont été transmises à la mairie pour améliorer les bâtiments de l'école. Parmi celles-ci, trois projets importants ont été soulignés : le remplacement des fenêtres de la salle de classe de GS-CP, les infiltrations d'eau dans les briques d'angles du bâtiment maternelle et l'isolation de la porte de l'atelier de la classe de CE1-CE2 donnant sur la cour. Ces demandes ont été portées à l'attention de la mairie.

Une réunion s'est tenue le 25 février 2025 entre les maires des villages de la communauté de communes et des représentants de cette dernière. L'objectif principal était d'aborder les investissements nécessaires dans les écoles du territoire. La mairie explique qu'une commission de la Com-Com a marqué ces trois demandes de travaux comme prioritaires. Une validation de ces demandes est en attente de confirmation.

8- Kermesse d'école

La kermesse présentée lors du conseil aura pour thème les jeux d'antan. Elle sera organisée par les parents d'élèves. La date de la kermesse était fixée au samedi 28 juin 2025. Cependant, suite à un problème lors de la réservation de la salle des fêtes la semaine dernière, les parents d'élèves proposent une nouvelle date : vendredi 4 juillet après le temps scolaire, de 16h30 à 20h30. Nous remercions chaleureusement la mairie pour le prêt gracieux de la salle polyvalente, réservée en prévision des éventuelles intempéries, à la suite de l'expérience de l'année passée. En raison du changement de date récent, l'équipe enseignante n'a pas encore pu se réunir pour discuter de sa participation.

Une tombola est envisagée.

9- Informations diverses

Mme Cassilline CROUX attend un heureux événement. Son remplacement est prévu à partir du retour des vacances de printemps, le 22 avril, sur le temps périscolaire et sur le temps scolaire. Mme Noémie TAUREL sera recrutée pour remplacer à 100 % Mme CROUX durant son congé maternité.

Nous remercions la mairie qui va permettre aux élèves de maternelle de conserver leurs conditions de scolarisation de qualité.

La mairie ajoute que M. Mathew LOHBECK devra également être remplacé durant son congé paternité. Bien que les horaires de travail fractionnés rendent le poste moins attractif, la municipalité poursuit activement sa campagne de recrutement.

Le photographe viendra mardi 27 mai matin et après-midi pour faire des prises de vue.

En raison de difficultés de planification liées aux cours de piscine des élèves, le traditionnel spectacle de Noël est remplacé par un spectacle de magie, offert par la mairie. Les élèves auront le plaisir d'y assister le samedi 12 avril 2025 dans la salle polyvalente.

La date du prochain conseil d'école est fixée au lundi 23 juin 2025 à 18h00

Clôture de séance : 19h38

La présidente,
Mélanie WARNIMONT

La secrétaire,
Cécile PHILIPPOT

